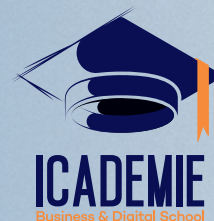


CERTIFICATION PROFESSIONNELLE

RECRUTER, INTÉGRER ET ACCOMPAGNER LES TALENTS DE MANIÈRE DURABLE ET ENGAGÉE - 56h



Bloc de compétences issu de la certification professionnelle de niveau 6 :
« Responsable en gestion des ressources humaines », enregistrée au RNCP* par ECORIS.
Fiche RNCP* n°41770, enregistrée et publiée au Journal Officiel le 25/01/2023, code NSF :
315 : Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41770/>

*Répertoire National des Certifications Professionnelles



OBJECTIFS

Piloter le développement des ressources humaines en alignant les recrutements, l'intégration, la gestion des compétences et la formation avec la stratégie de l'entreprise, tout en favorisant l'inclusion, la diversité et la performance durable.

Compétences et aptitudes visées

- Identifier les besoins en recrutement actuels et futurs
- Définir des profils et personas candidats adaptés
- Rédiger et diffuser des offres d'emploi attractives et conformes
- Mettre en œuvre une stratégie de sourcing multicanale
- Conduire un processus de recrutement collaboratif et digitalisé
- Concevoir un parcours d'intégration structuré et inclusif
- Évaluer et développer la marque employeur
- Réaliser une cartographie des emplois et des compétences
- Contribuer au plan de développement des compétences
- Concevoir et déployer des actions de formation adaptées



PROFIL

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Apprentis
- Personnes en poursuite ou en reprise d'études

DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

Durée de la formation : **56h**

La formation s'effectue 100 % à distance
(examens inclus)

Après étude du dossier et selon les aménagements possibles, les méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation peuvent être adaptées aux publics en situation de handicap.

MODALITÉS D'ADMISSION

- Disposer d'un ordinateur muni d'une connexion internet, d'un micro et d'une caméra fonctionnels

PRÉ-REQUIS

Pour accéder à ce parcours, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Entretien
- Dossier de candidature

Ce bloc de compétences est ouvert à tous : salariés, non-salariés, demandeurs d'emploi, bénévoles, agents de la fonction publique, etc. Et ce, quels que soit(ent) le(s) diplôme(s) précédemment obtenu(s) ou le niveau de qualification.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individuel et en groupe assuré par des tuteurs/formateurs experts dans le domaine.
- Encadrement assuré par un référent pédagogique et un référent examens.
- Webconférences en direct (également accessibles en différé), forums de discussions, messagerie personnelle.
- Apports de contenus, analyse de cas pratiques, jeux de rôles, échanges libres.
- Plateforme accessible 7j/7.
- Accès à une vidéothèque et une bibliothèque numérique.

PROGRAMME

RECRUTEMENT / SIMULATION DE RECRUTEMENT

📌 **Objectif : Analyser une problématique organisationnelle ou RH et mettre en œuvre une démarche administrative structurée permettant de proposer des solutions opérationnelles, de formaliser les outils de gestion nécessaires et de produire les documents professionnels adaptés à la communication interne de l'organisation.**

- Préparation et structuration du processus de recrutement (analyse du besoin, outils d'entretien, IA, entretiens digitaux)
- Conduite de l'entretien de recrutement (techniques d'entretien, posture, non-discrimination)
- Analyse des candidatures et évaluation des compétences (hard skills, soft skills, motivation)
- Prise de décision et sélection des candidats (méthodes d'aide à la décision, argumentation, feedback candidat)
- Mise en situation professionnelle (simulations d'entretiens, jeux de rôle recruteur/candidat, préparation à l'oral)

GEPP/FORMATION

📌 **Objectif : Comprendre et mettre en œuvre une démarche de Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP) afin d'anticiper les besoins en compétences de l'organisation, de construire un plan de développement des compétences adapté et d'accompagner les parcours professionnels des salariés tout en contribuant à la performance et à l'employabilité durable.**

- Fondements de la GEPP et alignement stratégique RH (cadre légal, enjeux, mutations économiques, technologiques et sociétales)
- Cartographie des emplois et des compétences (référentiels, soft skills, outils digitaux et IA)
- Analyse des écarts et prospective métiers (indicateurs RH, métiers sensibles et émergents, anticipation des besoins)
- Élaboration du plan de développement des compétences (priorisation, objectifs, arbitrage budgétaire)
- Ingénierie de formation et innovation pédagogique (modalités, digital learning, IA, inclusion et handicap)
- Écosystème de la formation et financement (OPCO, dispositifs, cadre légal, dialogue social)
- Accompagnement des parcours et mobilité interne (reskilling, employabilité, trajectoires professionnelles)
- Pilotage et évaluation des actions (ROI, performance, amélioration continue du dispositif)

Modalités d'évaluation

Plusieurs sessions d'examens par an.

Chaque bloc de compétences se valide de manière indépendante. Un cas pratique est soumis au candidat et ses compétences sont évaluées par un jury. Un contexte d'entreprise est présenté ainsi qu'une ou plusieurs problématiques. Il porte sur une ou plusieurs des compétences visées par le bloc de compétences.

Le candidat bénéficie de 45 minutes dans une salle dédiée et surveillée afin de préparer sa présentation orale du module principal du bloc évalué. Ensuite, il expose devant le jury le fruit de sa réflexion sur ce module principal, de manière structurée, pendant 15 minutes. Cette présentation est suivie d'une session de questions-réponses avec le jury, d'une durée de 15 minutes, dans le but de clarifier certains points et d'approfondir les sujets abordés lors de la présentation. Une fois l'évaluation du module principal effectuée, le jury dispose de 15 minutes supplémentaires par module secondaire pour évaluer la maîtrise globale des compétences associées à chacun de ces modules secondaires du bloc évalué.

Équivalences et Passerelles

Il n'y a pas d'équivalences et passerelles sur cette formation.

Période en entreprise

La période en entreprise est facultative dans le cadre de la validation du bloc de compétences seul.

En cas de validation complète de la certification professionnelle de Responsable en gestion des ressources humaines, le candidat doit accomplir une période en milieu professionnel à temps plein dans un ou plusieurs établissements de son secteur d'activité (hors contrat d'alternance), pour une période minimale de 40 jours ou 280h (cf. référentiel de formation).

DÉBOUCHÉS

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Chargé de gestion/mission/développement RH
- Chargé de recrutement
- Chargé de formation
- Gestionnaire de l'administration du personnel/paie
- Gestionnaire des ressources humaines
- Gestionnaire de carrière
- Responsable (de la gestion) des ressources humaines
- Responsable formation
- Responsable recrutement
- Consultant en ressources humaines

POURSUITE D'ÉTUDES

La validation de l'ensemble des blocs de cette certification professionnelle vous donne les clés pour être rapidement opérationnel sur le marché de l'emploi. Toutefois, une poursuite d'études peut être une option intéressante si vous souhaitez renforcer votre profil ou vous spécialiser (Mastère Management en ressources humaines).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DÉLAIS D'ACCÈS

Inscriptions à tout moment de l'année.
Le délai d'accès à la formation est habituellement de 14 jours après validation de votre dossier.

TARIFS

À partir de 1550 € TTC.
Contactez le service Conseil en Formation pour le détail des conditions tarifaires.

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- CPF
- Plan de développement des compétences
- Autofinancement

Prise en charge à 100 % possible selon les modalités de financement.

INDICATEURS DE RÉSULTATS – 2024-2025

63 apprenants ont suivi leur formation sur l'année 2024-2025. Étude réalisée auprès de nos 53 apprenants ayant passé les examens (taux de présentation à l'examen : 84 %), dans le cadre d'une enquête de satisfaction (taux de retour : 19 %).

- **Taux de réussite : 70 %**
- **Taux de satisfaction : 100 %**
- **Taux d'insertion à 6 mois : Non significatif**
- **Taux d'insertion à 6 mois dans les métiers visés : Non significatif**



Formation à Distance

3 Rue Racine
83000 Toulon
09 73 03 01 00
contact@icademie.com
SIRET 489 088 971 00093

Aix-en-Provence

415 Avenue des Chabauds
13320 Bouc-Bel-Air
04 42 58 86 31
contact@icademie-aixenprovence.com
SIRET 489 088 971 00077

Toulon

15 Boulevard de Strasbourg
83000 Toulon
04 89 33 14 62
contact-toulon@icademie.com
SIRET 489 088 971 00051

Paris

5 Rue Saint-Georges
75009 Paris
01 75 85 85 65
contact@icademie-paris.com
SIRET 489 088 971 00101

Lille

5/7 Rue Sainte Anne
59800 Lille
03 66 72 22 25
contact@icademie-lille.com
SIRET 489 088 971 00069